

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE MONATELE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

STRUCTURE INTERNE DE  
GESTION ADMINISTRATIVE DES  
MARCHES PUBLICS

**Décision Municipale N° 025 /DM/CM/SG/SIGAMP/05-2026**

Portant attribution d'une Lettre-Commande suivant l'autorisation de gré à gré N° 02779-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE1/brm DU 13 AVRIL 2026, relatif au projet de construction d'un forage équipé de PMH à ELIG BIKOT, dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,**

Vu La Constitution ;

Vu la loi N° 019/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités territoriales Décentralisées ;

Vu La loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2026 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Préfets ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de L'exécution des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Décision Municipale n°016/DM/CM/SG/2024 du 28 mars 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatéle ;

Vu la Décision Municipale N°014/D/CM/SG/2026, portant création d'une Commission ad hoc pour l'examen des offres des Soumissionnaires ;

Vu le dossier de Consultation des Entreprises : N° 005/DCE/C-MONAT/CIPM/2026 ; du 13 avril 2026

Vu les propositions d'attribution de la Commission ad hoc du 29 AVRIL 2026 ;

Considérant les nécessités de service.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative au dossier de Consultation des Entreprises :

N° 005/DCE/C-MONAT/CIPM/2026 ; du 13 avril 2026, relatif au projet de construction d'un forage équipé de PMH à ELIG BIKOT, LOT2 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	TVA (19,25 %)	AIR (5,5 %)	MONTANT HORS TAXES	Délai d'exécution
Construction d'un forage équipé de PMH à ELIG BIKOT	ETS NTSA BUSINESS ACTIONS	7 999 998	1 291 404	368 973	6 708 594	90 jours

**Article 2 :** L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Monatéle, le **29 MAI 2026**

**LE MAIRE,**  
(Autorité Contractante)



*Prosper Parfait  
Mbassi Bessala*

**Ampliations :**

- ARMP/CE/YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT/L
- DDMAP/Lékié
- DDDDEVEL/L
- DDMINTP/L
- Entreprise
- Archives/affichage